



Pfadibewegung Schweiz
Mouvement Scout de Suisse
Movimento Scout Svizzero
Moviment Battasendas Svizra

FICHE D'INFORMATION PROTECTION DES EAUX

DOMAINE ENVIRONNEMENT

Nous, les scout·e·s, nous passons souvent du temps au bord de l'eau ou dans l'eau. Patauger dans l'eau, jouer, nager, faire des barrages ou construire des palmes. Souvent, lors de la recherche d'un lieu de camp, on veille tout particulièrement à ce qu'il y ait un ruisseau ou un lac à proximité. Mais attention, en plus de la sécurité des participant·e·s, il y a d'autres points à prendre en compte lorsque vous vous trouvez dans ou au bord de l'eau. La feuille d'information sur la protection des eaux explique les règles importantes et donne des conseils pour la planification, la réalisation et l'évaluation de vos activités scout·es dans et au bord de l'eau.

QUELLES SONT LES FONCTIONS DES COURS D'EAU ?

La Suisse possède un vaste réseau de ruisseaux et de rivières qui, au total, mesurent environ 65 000 kilomètres. Cela représente environ une fois et demie le tour du monde. L'eau ne se trouve pas seulement à la surface, mais aussi sous terre. C'est ce qu'on appelle les eaux souterraines. Les cours d'eau font partie des espaces de vie les plus riches en espèces, qui abritent de nombreuses plantes et animaux. Dans les ruisseaux, les étangs, les lacs, les marais et les sources vivent des poissons, des amphibiens, des oiseaux et de nombreux petits animaux tels que des insectes, des coquillages et des écrevisses.

L'eau fait partie d'un cycle continu : La pluie s'accumule dans les ruisseaux et s'écoule dans un lac, ou s'infiltre à travers le sol dans le sous-sol. Parfois, l'eau ressort sous forme de sources ou s'évapore directement dans l'air.

Nous aussi, les humains, profitons de cours d'eau intacts. Ils nous fournissent de l'eau potable, nous protègent des inondations et nous offrent un espace de loisirs et de détente. C'est pourquoi nous voulons ***protéger la nature et respecter la vie.***





Figure 1 L'eau est presque partout autour de nous : dans l'air, dans les cours d'eau et sous terre sous forme d'eau souterraine.

QU'EST-CE QUI EST PERMIS DANS LES EAUX ?

Les eaux sont utilisées par les humains de différentes manières et parfois de manière très intensive. C'est pourquoi 80 % des amphibiens et 60 % des poissons sont aujourd'hui menacés d'extinction. Il existe de nombreuses substances qui nuisent aux animaux et aux plantes dans les eaux. Par exemple, les produits chimiques issus de l'agriculture, comme les engrais et les pesticides, les détergents, les médicaments, les déchets et les microplastiques. Ces polluants restent nocifs pendant longtemps, car ils se déposent au fond et conservent leurs effets toxiques. Pour protéger nos eaux, la Suisse dispose d'une loi sur la protection des eaux qui interdit de déverser des substances nocives dans un cours d'eau.



CHECKLIST POUR LES ACTIVITÉS SCOUTES

Avant l'activité ou lors de la planification du camp

- Informez-vous auprès de la commune sur les questions suivantes : Existe-t-il sur place des zones spéciales de protection des eaux ? Des zones de protection de la nature ? Où se trouve le raccordement au réseau d'égouts le plus proche ?
- Planifiez le point d'eau le plus loin possible d'un cours d'eau.
- Si possible, ne construisez pas de latrines, mais utiliser des WC ou des ToiToi / KompoToi.
- Dans la cuisine de camp, utilisez un produit à vaisselle biodégradable (par ex. Handy, Oecoplan) et évitez les produits chimiques de nettoyage (par ex. spray nettoyant pour cuisine).
- Mettez à disposition du shampoing et du gel douche biodégradables sans microplastiques, disponibles dans les supermarchés. Ceux-ci sont disponibles dans les supermarchés. Veillez aux descriptions et aux labels sur l'emballage.
- Planifiez les activités de manière à ne pas laisser d'objets derrière soi (par ex. des lambeaux de bombes à eau). Pour construire le radeau, utilisez des matériaux naturels (par ex. de la ficelle de chanvre, du bois non traité).

Pendant l'activité

- Dérangez le moins possible les berges des lacs et des ruisseaux. Ce sont des habitats sensibles pour de nombreux animaux et plantes.
- Ne pas mettre de savon, de shampoing, de gel douche, de liquide vaisselle ou d'autres substances étrangères dans les ruisseaux ou les lacs (pas non plus de boissons ou de restes de nourriture).
- Ne pas appliquer de crème solaire juste avant de se baigner. Les résidus chimiques de la crème solaire ont une forte influence sur la qualité de l'eau et la vie aquatique.
- Ne pas laisser de déchets, de restes de peinture, de ballons, de paillettes, etc.
- Ne pas colorer les eaux avec des colorants fluorescents (traceurs). La teinture pour vêtements est également toxique et doit être éliminée conformément aux indications figurant sur l'emballage.
- Faire attention aux panneaux d'information sur place (zones protégées, interdictions de navigation, pêche, d'entrer ou de se baigner).
- Discutez avec les participant·e·s de la raison pour laquelle nous protégeons les eaux.



Après le camp ou l'activité

- Rapportez les peintures ou les produits chimiques restants ou éliminez-les correctement.
- Regard en arrière : Avons-nous laissé des traces négatives dans ou au bord de l'eau ? Que faire pour que cela ne se reproduise pas ?
- Qu'est-ce qui a bien fonctionné ? Parlez-en aux autres et dorénavant, faites en sorte que ce soit toujours comme ça :-)

OÙ SE RENSEIGNER ?

Vous pouvez obtenir des réponses à vos questions sur la protection des eaux auprès des services suivants :

- Département Environnement du Mouvement Scout de Suisse
- Communes
- Associations locales de pêche, gardes-pêche
- Services de protection des eaux et services cartographiques des cantons concernés
- Office fédéral de l'environnement, *domaine de l'eau*.
- Substances contenues dans les produits (par ex. microplastiques) : Code-check, liste WWF
- Bloc d'enseignement: *Globe*, *Pusch* ou *réseau d'eau*

En complément de cette fiche sur la protection des eaux, vous trouverez dans les fiches « *Protection de la forêt* » et « *Protection de la nature* » des informations spécifiques sur ce que vous pouvez faire pour les protéger lors d'activités près dans la forêt ou dans la nature.



CONSEILS POUR DES ACTIVITÉS SCOUTES HORS DU COMMUN

Vous voulez découvrir l'eau d'une nouvelle manière ? Alors les idées suivantes pourraient vous intéresser :

- Excursion avec des spécialistes (pêcheur·euse·s, Pro Natura, Birdlife, Aqua Viva, Rover, parents) sur des thèmes tels que castors et amphibiens, zones alluviales et marais, crues et dangers naturels
- Visite d'une station d'épuration des eaux usées
- Visite d'une centrale hydroélectrique
- Qu'est-ce qui vit dans le ruisseau à côté du local scout ? Identification des animaux
- Construire un filtre à eau
- Déterminer la qualité de l'eau avec des bioindicateurs
- Participation à un projet de renaturation dans la commune
- Aide à l'entretien d'un étang pour amphibiens dans la commune
- Bingo de la découverte

